

COMPTE RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf avril à 18 h 30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Ondes, se sont réunis au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur André PAVAN, Maire.

Convocation du 14 avril 2022.

Etaient présents : Mme ASPE Magali, M. BARRETEAU Blaise, Mme BOISSIE Jacqueline, M. DIMARCH Bernard, Mme FABIAN Martine, Mme PARO Josiane, M. PAVAN André, M. RECOULES Michel, M. SABOUREAU Jean-François, M. TERCENIO et M. VALADE Patrick.

Etaient absents représentés : M. DARLES Nicolas par M. VALADE Patrick et Mme GANOT Claudine par M. SABOUREAU Jean-François.

Etaient absents : M. BRUDEY Stéphane et Mme FRANCHINI Nathalie.

Secrétaire : Mme ASPE Magali.

ADOPTION DU PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE DU 28 MARS 2022.

Cette décision a été prise à l'unanimité.

M. le Maire a proposé aux membres du Conseil Municipal de traiter le sujet 1 à huis clos en raison de la confidentialité de l'objet, lesquels ont approuvé cette décision à l'unanimité.

1- DEMANDE D'AIDE SOCIALE

Une demande d'aide financière a été formulée par l'assistante sociale de la Maison des Solidarités du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, en faveur d'un administré. L'Assemblée a décidé de lui accorder une aide financière d'un montant de 1000.00€.

Ondes, le 20 avril 2022.
Le Maire,
André PAVAN

